

SÉANCE SPÉCIALE DU 29 AOÛT 2011

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 29 août 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Clermont Tardif, conseiller

L'avis de convocation a été transmis au membre du conseil absent.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Entente travaux préliminaires - éoliennes
2. Contrat relatif à l'utilisation des emprises publiques aux fins de construction d'un parc éolien
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2011-08-230 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-231 Entente travaux préliminaires - éoliennes

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand convient de prolonger le délai pour les travaux préliminaires de sept (7) jours maximum, sans aucune possibilité de prolongation, tel que permis par le 3^e paragraphe de la lettre d'entente signée le 9 août 2011.

Il est de plus résolu que les travaux sur le réseau collecteur (excavation de la tranchée du réseau collecteur en terrain public, mise en place des câbles, du sable de protection et remblai de la tranchée; construction des boîtes de jonction du réseau collecteur en terrain privé et connexion des câbles du réseau aux boîtes de jonction) doivent faire partie d'une entente spécifique qui n'a pas encore été négociée et, d'ici la signature de cette entente spécifique, les travaux sur le réseau collecteur doivent cesser le 30 août 2011 à 23 h 59 et les lieux sécurisés.

Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

M. Jean-Claude Gagnon et Mme Guylaine Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.

Le maire invite la personne présente à la période de questions.

2011-08-232

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la présente séance soit levée à 20 heures. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière